

CM1 · FICHE 189235

Comprendre un avis de modification

Même sélection que la fiche élève. Une autre formulation peut être recevable lorsque la consigne le permet.

Document d'exercice : comprendre un avis de modification — 3-2

Changement exceptionnel pour l'atelier de maquette du mardi : le rendez-vous de 11 h est décalé à 12 h. Le lieu ne change pas : salle 3.

1. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?

Réponse : 12 h

Réponse : 12 h.

Index dans le document : « décalé à 12 h ».

Document d'exercice : comprendre un avis de modification — 4-2

Changement exceptionnel pour l'atelier de jardinage du mardi : le rendez-vous de 12 h est décalé à 13 h. Le lieu ne change pas : salle 4.

2. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?

Réponse : 13 h

Réponse : 13 h.

Index dans le document : « décalé à 13 h ».

Document d'exercice : comprendre un avis de modification — 4-4

Changement exceptionnel pour l'atelier de jardinage du jeudi : le rendez-vous de 12 h est décalé à 13 h. Le lieu ne change pas : salle 4.

3. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?**Réponse : 13 h**

Réponse : 13 h.

Indice dans le document : « décalé à 13 h ».

**Document d'exercice : comprendre un avis de modification —
6-6**

Changement exceptionnel pour l'atelier de théâtre du samedi : le rendez-vous de 14 h est décalé à 15 h. Le lieu ne change pas : salle 6.

4. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?**Réponse : 15 h**

Réponse : 15 h.

Indice dans le document : « décalé à 15 h ».

**Document d'exercice : comprendre un avis de modification —
11-3**

Changement exceptionnel pour l'atelier de collage du mercredi : le rendez-vous de 11 h est décalé à 12 h. Le lieu ne change pas : salle 11.

5. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?**Réponse : 12 h**

Réponse : 12 h.

Indice dans le document : « décalé à 12 h ».

Ressource originale AnimyJob. Les indications de classe sont à adapter à la progression suivie. Aucun bilan officiel n'est délivré.